



## Le Conseil Mondial pour la Nature

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **France: mépris pour la biodiversité**

Le Conseil mondial pour la Nature (WCFN) dénonce le mépris du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour les espèces menacées classées comme « prioritaires », telle que l'aigle de Bonelli. Le dernier couple nicheur en Roussillon de ces grands rapaces est en passe de disparaître pour satisfaire la politique éolienne « à tout prix » du gouvernement.

Il n'y a plus que 30 paires reproductrices de ces aigles magnifiques sur le territoire national, dont une seule dans les Pyrénées orientales. Or celle-ci est directement menacée par le projet éolien du Fenouillèdes, qui va se construire sur son territoire de chasse - projet qui bénéficie de l'appui de la DREAL, représentant régional du Ministère.

C'est une espèce protégée pour laquelle des millions d'euros ont été dépensés par le gouvernement français et celui de l'Europe. L'aigle de Bonelli a fait l'objet d'un Plan d'Action de l'Union Européenne pour sa récupération. La France a son propre Plan National d'Action pour cette espèce, et a dépensé également des sommes non négligeables pour sauver ce grand rapace. Il s'agit donc d'une espèce dont la protection et la récupération sont tout à fait prioritaires, au niveau national et européen.

Or on lit dans l'Avis de l'Autorité environnementale (la DREAL) que « le projet (éolien) se situe au cœur du zonage du Plan National d'Action (PNA) de l'Aigle de Bonelli, précisément dans la zone définie comme domaine vital. » (1)

L'ONG Save the Eagles International (STEI) a écrit une lettre au préfet (1) dans laquelle on peut lire : « Il serait absurde, voire scandaleux, d'implanter des éoliennes dans un habitat qui a été désigné comme « domaine vital » pour la récupération de cette espèce prioritaire. Ces machines tuent des aigles par

milliers de par le monde (2 900 en Californie en 25 ans, par exemple). (2) »

Le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) est également contre ce projet. Mais la DREAL n'en tient pas compte. Elle soutient le promoteur en grappillant des arguments qu'elle trouve dans les deux études d'impact tendancieuses mises à sa disposition. Or ces deux études se contredisent, et la DREAL finit par se contredire elle-même : « la DREAL a écrit que l'aigle de Bonelli a été observé « sur et à proximité du site »... (Puis elle) se contredit par la suite, en épousant la conclusion de l'étude du promoteur : les Bonellis resteraient en limite du site, plus à l'Est » (1). Et puis la DREAL conclut ses vacillations en proposant comme solution un suivi de la fréquentation de l'Aigle de Bonelli sur ce territoire - après la construction des éoliennes. « Voici donc comment sont traitées, en France, les espèces menacées d'extinction: on met des pièges mortels dans leur « domaine vital », et ensuite on fait un suivi pour voir si l'on s'est trompé. » (1)

Ce n'est pas tout : le projet éolien se trouve également sur le territoire de chasse d'un couple d'Aigles Royaux et d'une paire de Circaètes Jean le Blanc (un aigle qui se nourrit de serpents). Et puis il y a des faucons pèlerins, des grands ducs, et beaucoup d'espèces de chauves-souris, si utiles pour l'agriculture vu les tonnes d'insectes qu'elles mangent. Il y a aussi les vautours fauves, qui sont présents dans la région et ne connaissent pas de limites à leurs errances. En Espagne, STEI a estimé que les éoliennes en tuent de 1 000 à 2 000 par an (3). Une vidéo montre comment cela se produit (4).

Enfin, le projet se trouve dans un couloir migratoire. Le site est donc on ne peut plus mal choisi. Il s'agit d'une zone exceptionnelle pour la sauvegarde de la biodiversité en France et en Europe. Ceci a d'ailleurs été reconnu par les pouvoirs publics, qui l'ont classifiée Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Mais la DREAL ne trouve rien à redire au projet éolien : au diable la biodiversité ! Le Ministère de Delphine Batho n'aurait-il d'écologique que le nom?

### **Contact presse:**

Mark Duchamp  
Président, Conseil mondial pour la Nature

[www.wcfn.org](http://www.wcfn.org)  
[save.the.eagles@gmail.com](mailto:save.the.eagles@gmail.com)

tel: +34 693 643 736

### **Références:**

(1) - Lettre de STEI au Préfet: <http://savetheeagles.wordpress.com/81-2/>

(2) – Aigles tués par les éoliennes dans le monde :

<http://savetheeaglesinternational.org/releases/stei-opposes-licences-to-kill-eagles.html>

Voir aussi:

<http://articles.latimes.com/2012/feb/16/local/la-me-eagles-20120216>

<http://www.marklynas.org/2011/06/bats-birds-and-blades-wind-turbines-and-biodiversity/>

etc.

(3) – 1 000 à 2 000 vautours tués par les éoliennes en Espagne chaque année :

[www.iberica2000.org/Es/Articulo.asp?Id=2968](http://www.iberica2000.org/Es/Articulo.asp?Id=2968)

(4) - vidéo d'un vautour fauve qui se fait frapper par une pale d'éolienne sur l'île de Crète : <http://epaw.org/multimedia.php?article=b2>

(6) - vidéo d'un vautour fauve qui se fait frapper par une pale d'éolienne sur l'île de Crète : <http://epaw.org/multimedia.php?article=b2>